Certificat de maitrise de la solution logicielle de gestion des ressources humaines, FRONT RH

CATEGORIE: C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse:

 Gestion des Ressources Humaines Domaine : Support à l'entreprise Sous domaines : Administration du personnel Gestion de la formation Gestion des compétences Management des Ressources Humaines, Transverses à tous les secteurs d'activités.

Cette certification concerne tous types d'entreprise, quelles que soient leur activité. Cette certification porte sur la Gestion des Ressources Humaines dans toutes ses dimensions: paye, gestion des compétences, gestion des talents, gestion de la formation. Elle s'applique à toutes les entreprises de moins de 2000 salariés.

Code(s) NAF: 70.22Z, 85.59A, 78.30Z, 63.11Z, 62.02A, 58.29C

Code(s) NSF: 326, 315

Code(s) ROME: M1503, M1501, M1502

Formacode: 33054

Date de création de la certification : **01/03/2013**Mots clés : Ressources Humaines , Paie ,

Gestion de la formation , Gestion du personnel

Identification

Identifiant : **2495** Version du : **19/12/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé:

Dans le cadre de la catégorie C, la certification ne découle pas d'une reconnaissance ou d'une recommandation ou d'un consensus formalisé.

Non formalisé:

Dans le cadre de la catégorie C, la certification ne découle pas d'une reconnaissance ou d'une recommandation ou d'un consensus non formalisé.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification permet de vérifier et de valider les connaissances nécessaires à la maitrise de chaque module de la solution logicielle dans l'ensemble de ses fonctionnalités.

La formation doit permettre d'acquérir les connaissances nécessaires :

A l'utilisation du dossier collaborateur et de la navigation des applications :

- Maitriser les fonctionnalités globales du progiciel
- Modéliser ces composantes au travers du Module Ressources

A l'intégration des principes de gestion ainsi qu'à l'analyse et à la modélisation d'une organisation

- Analyser les processus de gestion des Workflow propres à la structure
- Administrer le Module YourCegid Front RH Ressources

A la création d'un formulaire permettant la circulation d'informations dans le cadre d'un processus de validation,

A l'exploitation de la Paie, de la saisie des variables au traitement de la post-paie.

A l'administration du Module Paie sur les déclaratifs mensuels et trimestriels, la gestion des règlements, la comptabilisation de la paie et le départ du salarié

A la maintenance du règlementaire de paie et la construction du bulletin de paie

A l'administration et à l'utilisation du Module Absences de la création d'un calendrier au déploiement du bureau collaborateur (mise à jour des règles de maintien de salaire, évolution des formules d'IJSS et les Cerfas d'absences..)

A l'utilisation de la solution RH Talents sur les domaines Entretien, Compétences, Formation

La certification permet donc de s'assurer que le participant maitrise bien toutes les fonctionnalités de la solution logicielle et est donc en mesure d'assurer les missions sociales et RH qui sont les siennes en s'assurant de la production sécurisée des documents légaux propres à l'activité de son entreprise.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

Non.

Descriptif général des compétences constituant la certification

A l'issue de la formation, le détenteur de la certification sur cette solution logicielle sera capable de réaliser les opérations suivantes:

Module Paie

Volet Administrateur

Calculer une paie

Etablir les DUCS et DUCS EDI

Paramétrer des soldes de tout compte,

Paramétrer des virements et acomptes

Paramétrer la comptabilisation de la paie

Volet Règlementaire paie

Etablir un bulletin de paie

Maitriser les éléments règlementaires liés à l'établissement de la paie

Volet Comptabilité générale et analytique

Paramétrer le plan comptable

Paramétrer les comptes comptables

Comptabiliser la paie

Volet Exploitation

Réaliser la saisie individuelle et collective des variables de paie

Elaborer les dossiers salariés

Calculer la paie

Réaliser les états Post-Paie (DUCS et DUCS EDI, Etats de charges,

Etas de gestion, Grand livre et

livre de paie, comptabilisation...)

Etablir les Soldes de tout compte (certificat de travail, attestation

AED)

Module Talents

Volet Gestion des entretiens

Constituer un entretien

Personnaliser un entretien

Ouvrir et clôturer des campagnes d'entretiens

Paramétrer le Workflow

Paramétrer des People Review

Volet Gestion des compétences

Public visé par la certification

- Assistant en Ressources Humaines
- Chargé de paie
- Responsable paie
- Chargé d'administration du personnel
- Responsable d'administration du personnel
- Responsable GPEC
- Chargé de formation
- Responsable formation
- Responsable RH

Paramétrer l'arbre des métiers, l'arbre des compétences

Paramétrer les indicateurs métiers, les niveaux d'activités

Etablir les référentiels des arbres et des compétences

Utiliser en gestion des carrières et des compétences

Volet Gestion de la Formation

Créer des catalogues de stages et sessions

Créer des recueils de besoins

Gérer des inscriptions, planifier des sessions

Créer les évaluations des formations

Elaborer, suivre et analyser le plan de formation

Paramétrer le Workflow des demandes individuelles et collectives

Elaborer le budget et le ventiler

Mettre à jour les compteurs CPF

Etablir le lien plan de formation et budget

Etablir les comparatifs budgets/réalisés par service.....

Modalités générales

La formation est assurée, pour chacun des modules qui composent la certification, par un consultant formateur spécialiste du module, **e**n présentiel, soit en collectif inter entreprises clientes ou inter distributeurs, soit en intra chez les clients dans la suite d'une acquisition de la solution logicielle, soit lors des mises à jour. Ces consultants forment également les collaborateurs Cegid nouveaux entrants. Par contre, ils ne participent pas à l'évaluation/certification ni à l'élaboration du contenu de cette évaluation/certification.

L'utilisation de cette solution logicielle complète, permet de réels gains de productivité en évitant par exemple les doubles saisies, les différents modules communiquant entre eux pour une meilleure performance et une réelle fiabilité des traitements et des données, tout autant d'éléments ayant un impact économique positif sur la gestion des entreprises de petite taille.

L'ensemble des supports de formation utilisés est mis à disposition sur une plateforme LMS et toute personne ayant suivi une formation peut en disposer autant que nécessaire pour préparer la certification et améliorer sa connaissance du produit.

Les certifications sont ensuite organisées dans les Agences Cegid, principalement sur Lyon et Paris mais potentiellement sur d'autres agences Cegid implantées sur le territoire national, en proximité des clients et distributeurs.

La certification concerne exclusivement la maitrise de la solution logicielle et suppose donc que le participant ait les connaissances préalables des fondamentaux du métier. La formation est avant tout pratique et se déroule sur PC, de façon totalement interactive, avec exercices sur les diverses fonctionnalités de chacun des modules de la solution logicielle.

La formation liée à l'obtention de cette Certification est étalée dans le temps afin d'optimiser les apports et permettre l'approfondissement entres les sessions de formation. Le module paie dure 73.5 heures, le module Talents 49 heures, soit un total de 122.5 heures.

Détails :

Module Front RH Paie

Front RH Module Ressources 17.5 heures
Front RH Report 7 heures
Front RH Module Paie 35 heures
Front RH Module Activité 14 heures

Module Talents

Front RH Module Ressources 14 heures Front RH TALENT 35 herues

Cette formation et cette Certification concernent les salariés d'entreprises mais également les demandeurs d'emplois, les stagiaires de la formation continue professionnelle ainsi que les étudiants de cycles professionnalisant.

L'évaluation/certification intervient au plus tôt 3 mois après la fin de la formation afin qu'une pratique en situation réelle ait été réalisée sur une période suffisamment longue pour que la maitrise des modules de la solution logicielle soit la meilleure possible.

Cette reconnaissance (Certification), dans un contexte social et économique tendu, permet de sécuriser les parcours professionnels, d'ouvrir plus largement le champ du possible en matière de mobilités internes ou externes et de se prémunir contre une perte de compétences préjudiciable à l'employabilité à long terme.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification garantit au bénéficiaire la maitrise complète de son périmètre d'intervention et lui donne la capacité à utiliser toutes les ressources que lui offre la solution logicielle. Elle lui permet de produire des documents légaux, conformes à la législation et à la pratique professionnelle dans chacun des domaines couverts par les modules de cette solution logicielle. Elle procure également au bénéficiaire une sécurisation de son parcours professionnel en lui assurant un niveau de compétences reconnu et améliore ainsi son employabilité, ses possibilités de mobilités internes/externes.

Pour l'entité utilisatrice

La certification permet à l'entité utilisatrice de s'assurer que les compétences nécessaires sont bien maîtrisées par ses collaborateurs et que la production des documents sociaux, bulletins de salaires, documents post-paie, documents légaux se fait de façon totalement sécurisée. Elle représente également un gage de performance pour l'entité utilisatrice car la certification atteste d'un niveau de maitrise et donc de productivité des collaborateurs.

L'utilisation de cette solution logicielle complète, permet de réels gains de productivité en évitant par exemple les doubles saisies, les différents modules communiquant entre eux(ERP) pour une meilleure performance et une réelle fiabilité des traitements et des données.

Lorsque plusieurs collaborateurs d'une même entité sont certifiés sur les mêmes modules de cette solution, il est possible de considérer qu'un socle commun de compétences minimum est mis en place et qu'il servira de base pour accompagner les collaborateurs dans le maintien et la montée en compétences, le cas échéant.

Pour le cas particulier des distributeurs des produits Cegid, la certification des collaborateurs du distributeur est une condition obligatoire pour pourvoir distribuer les produits Cegid.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pour ces modules, le préalable est l'utilisation courante d'un PC dans un environnement Windows maîtrisé. Centre(s) de passage/certification

Les participants doivent maitriser le métier de la paie, le cas échéant, de la formation et de la gestion des talents. Pour le suivi de certains modules, le préalable supplémentaire est le suivi d'un module précédent.

De façon plus détaillée:

Maîtrise des termes usuels et des principes de la paie et des déclaratifs associés

Connaissance des activités et de l'organisation de l'entreprise Capacité à utiliser un matériel informatique et la navigation des applications WEB

Maîtrise des termes usuels et des circuits de gestion et de validation des Workflow de

l'entreprise

Capacité à créer et analyser des algorithmes, culture informatique. Avoir suivi la formation FRH Paie

Avoir une connaissance des rapports sur d'autres outils Avoir une approche des modèles de base de données Avoir une habitude à utiliser des formules de type Excel Maîtrise des termes usuels et des principes d'un entretien Maîtrise des termes usuels et des principes de la GPEC Maîtrise des termes usuels et des principes de la formation

Compétences évaluées

Les éléments évalués en regard des compétences constituant la certification sont les suivants par module:

Module Paie

Réaliser tous les paramétrages nécessaires

Calculer une paie

Réaliser les états Post-Paie (DUCS et DUCS EDI, Etats de charges, Etas de gestion, Grand livre et

livre de paie, comptabilisation...)

Etablir un bulletin de paie

Maitriser les éléments règlementaires liés à l'établissement de la paie Comptabiliser la paie

Réaliser la saisie individuelle et collective des variables de paie Elaborer les dossiers salariés

Etablir les Soldes de tout compte (certificat de travail, attestation AED)

Module Talents

Effectuer tous les paramétrages nécessaires

Ouvrir et clôturer des campagnes d'entretiens

Constituer et personnaliser un entretien

Etablir les référentiels des arbres et des compétences

Utiliser en gestion des carrières et des compétences

Créer des catalogues de stages et sessions

Créer des recueils de besoins

Gérer des inscriptions, planifier des sessions

Créer les évaluations des formations

Elaborer, suivre et analyser le plan de formation

Elaborer le budget et le ventiler

Mettre à jour les compteurs CPF

- Agence de Lyon 52 Quai Paul Sédallian 69279
 LYON CEDEX 09 Tél.: 04 26 29 50 00 Fax: 04 26 29 50 50
- Agence de Paris Astorg25/27 Rue d'Astorg75008 PARIS Tel 0811 8848 88
- Agence d'Aix BP 30018 -Parc du Golf Bât. 27/29 -350 Avenue Gautier de la Lauzière 13791 AIX EN PROVENCE CDX Tel : 04 88 68 18 00 Fax : 04 88 68 18 08
- Agence d'Annecy PAE Les Glaisins 27 Rue du Pré Faucon 74940 ANNECY le VIEUX Cédex Tél.: 04 50 64 48 48 Fax: 04 50 64 48 61
- Agence de Bordeaux Parc de la Canterane - Bât. 2
 BP 67 33608 PESSAC Cédex Tél.: 04 26 29 56
 11 Fax: 05 57 26 56 57
- Agence de Lille Technoparc des Prés Bâtiment 01 31 Allée Lavoisier 59650 VILLENEUVE D'ASCQ Tél. : 03 20 64 49 00 Fax : 03 20 56 63 02
- Agence de Montpellier Parc Club du Millénaire Bât. 8 - 1025 Rue H. Becquerel 34000 MONTPELLIER Tel 04 99 52 61 00 Fax: 024 99 52 61 01
- Agence de Nancy 18 Allée de Lonchamp Le Plaza -Bât A 54600 VILLERS LES NANCY Tel 03 83 44 50 28
- Agence de Nantes Immeuble Odysseum 3 Impasse Charles Trénet 44800 SAINT HERBLAIN Tel 02 40 95 75 76
- Agence de Nice 2203
 Chemin de Saint Claude
 06600 ANTIBES Tel : 04
 89 73 31 00 Fax : 04 89
 73 31 01

Etablir les comparatifs budgets/réalisés par service.....

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun niveau n'est lié à la certification.

La validité est Temporaire

2 ans

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

La certification globale porte sur l'ensemble des modules qui composent la solution logicielle. Chaque module peut être passé indépendamment des autres et chacun peut faire l'objet d'une certification partielle. La certification globale est obtenue si l'ensemble des modules est obtenu.

Par contre à l'intérieur de chaque module il n'y a pas de possibilité de segmentation partielle.

Durée de validité des composantes acquises :

2 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

2 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Un Certificat de Maîtrise de la Solution Logicielle portant mention de la solution Logicielle et du ou des modules certifiés, portant mention également de la date de délivrance de la certification, de sa durée de validité.

- Agence d'Orléans Mini Parc Les Montées Rue des Balletières 45061 ORLEANS Cedex Tel 02 38 69 55 66
- Agence de Reims 6 Rue René Francart ZAC Croix Blandin 51100 REIMS Tel 04 26 29 02 20
- Agence de Rouen Parc de la Vatine 9 Rue Linus Carl Pauling 76137 MONT ST AIGNAN Cédex Tél.: 01 77 70 23 70 Fax: 02 35 34 71 50
- Agence de Strasbourg Immeuble Atria 2 Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM Tel 03 90 20 27 77
- Agence de Toulouse REGENT PARK II Bât 2 -Entrée A 2460 L'OCCITANE - CS17601 31676 LABEGE Tel : 04 26 29 56 20 Fax : 04 62 16 30 43
- Agence de Tours 19 Rue Granges Galand 37550 TOURS Tel 02 34 30 15 00

Plus d'informations

Statistiques

Nombre d'entreprises ayant fait l'acquisition de la solution logicielle et soumises à certification pour leurs salariés

20 en 2013,

49 en 2014,

44 en 2015

ce qui représente 124 salariés en 2013,

277 en 2014,

333 en 2015.

Autres sources d'information

Site d'information sur la certification: www.cegid.fr;